



Signature compromis de vente pendant un divorce

Par Iana, le 06/12/2007 à 21:53

Bonjour

je dois signer un compromis de vente pour acquérir un bien immobilier seule

je suis en instance de divorce depuis 2005

plusieurs ordonnances de non conciliation ont été rendu

mon jugement de divorce a lieu le 5 fevrier 2008 et on ma dit quil fallait que jattende un mois supplementaire pour obtenir lordonnace definitive

je me suis marié sous la communauté de bien

je finance seule cet appartement par le biais dun pret + un apport personnel

comment dois je faire????????????????? je suis perdue

puis je acquérir ce bien quand meme?????????????????

MERCI POUR TOUTE VOTRE AIDE ET VOS REPONSES URGENT